

## CAMP DE JOUR DE LA VILLE DE QUÉBEC 2020 - LOISIRS DES HAUTS-SENTIERS

- COMMUNIQUÉ -

### PARC RÉAL-CLOUTIER - SECTEUR DE SAINT-ÉMILE

Chers parents utilisateurs des camps de jour du secteur de Saint-Émile,

Nous avons reçu la confirmation que nous n'aurons pas accès, cet été, à 2 bâtiments du secteur de Saint-Émile, soit l'école de l'Accueil et l'école du Beau-Séjour, qui subiront des travaux tout au long de la période estivale. Par contre, nous tenons à vous rassurer, le site du parc Réal-Cloutier sera en fonction et des mesures seront mises en place pour assurer un service de qualité et de proximité.

#### **Pour remédier à cette situation, voici les mesures qui seront instaurées :**

- Accès à l'école du Boisé (avec transport par navette) pour les jours de pluie ou d'autres activités planifiées ;
- Accès au sous-sol de l'église de Saint-Émile, une autre possibilité pour les jours de pluie ou d'autres activités (demeure à confirmer) ;
- Des places supplémentaires seront ajoutées au site de l'école du Vignoble pour combler un certain nombre de places qui devra être soustrait du Parc Réal-Cloutier (à cause de la fermeture des 2 écoles, la capacité est diminuée).

Pour assurer un service de proximité, tous les départs et les arrivées des enfants se feront au Parc Réal-Cloutier (ou dans l'un des bâtiments adjacents). L'accès à l'école du Boisé nous permet d'avoir un plan B en cas de pluie et de pouvoir organiser des activités qui se font, idéalement, dans un gymnase. Une fois sur place, s'il arrête de pleuvoir, les enfants ne seront pas confinés à l'intérieur, ils pourront, comme nos autres camps « écoles », profiter de la cour et des jeux extérieurs.

Dans le contexte où nous n'avons pas accès aux 2 écoles ci-haut mentionnées, la formule répond tout de même à nos besoins et, surtout, elle nous permet d'offrir le service sur ce site convoité. À titre informatif, le système de navette pour les jours de pluie est un système qui se fait dans plusieurs camps de jour et qui se gère très bien.

### PRÉCISIONS SUR LES HEURES AJOUTÉES

L'horaire normal du camp de jour, à partir de cette année, est du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, sauf lors d'activités spéciales et des sorties.

Toutefois, l'horaire de 8 h à 9 h, en matinée, et de 16 h à 17 h, en fin de journée, seront des plages d'arrivées et de départs progressifs (périodes de transition entre la surveillance animée et le début des activités). Des activités seront évidemment proposées pendant ces plages, mais compte tenu qu'il faut attendre l'arrivée de la majorité des participants pour débiter les activités régulières, ceux et celles qui arriveront aux environs de 9 h ne seront aucunement pénalisés.

### **INFORMATIONS EN BREF / SAVIEZ-VOUS QUE ?**

- Les organismes mandataires, comme les Loisirs des Hauts-Sentiers, organisent les camps de jour en fonction du cahier de charges fourni par la Ville de Québec ;
- Le coût et les modalités (dont les dates de la période d'inscription) sont décidés et exigés par la Ville de Québec dans le cahier de charges ;
- La Ville de Québec finance près de 50 % du coût réel d'un enfant dans l'un de ses camps de jour (l'autre portion revient aux parents). Elle permet donc à ses citoyens d'obtenir un service de qualité et à moindre coût ;
- La décision de la fermeture des écoles ne provient ni des Loisirs des Hauts-Sentiers ni de la Ville de Québec, mais bien du secteur scolaire.